



## **Groupe 6 – INFORMATION ET SENSIBILISATION**

### **Compte-rendu de la Séance 2 du Jeudi 4 décembre 2008**

#### **1. Mot d'accueil et introduction du Président**

Après l'approbation du compte-rendu de la séance 1, le président présente l'ordre du jour de cette réunion :

- partage et échanges sur des exemples et des bonnes pratiques ;
- approfondissement des thèmes de travail retenus précédemment.

#### **2. Méthode de travail**

Le Groupe 6 "Information et sensibilisation" organise son travail d'élaboration de propositions au moyen de quatre pôles thématiques, qui ont été déterminés en fonction des publics cibles.

##### **2-1. Les quatre pôles thématiques du Groupe 6**

###### *ENTREPRISES ET ADMINISTRATION*

Animateur : Madame Marie-France KOVACS.

Projets : Mise en place de charte d'éco-responsabilité, création d'un label...

###### *CITOYENS*

Animateur : à déterminer.

Projets : Création d'un guide, mise en place d'une maison HQE témoin...

###### *ECOLES*

Animateur : Madame Chantal ROUSSIN.

Projets : Création d'une charte pour les élèves, sensibilisation des écoles à la rentrée...

###### *RESPONSABLES ECONOMIQUES ET PUBLICS*

Animateur : Monsieur Pierre DELLON.

Projets : création d'un observatoire...

##### **2-2. Activité des pôles thématiques**

Les pôles ont pour mission d'élaborer des propositions, qui, dans la mesure du possible, sont transmises au Président, au Vice-président et au Référent quelques jours avant chaque séance.

Les animateurs des pôles thématiques ont tout loisir de réunir les membres afin de travailler sur les propositions.

### **3. Exemples et bonnes pratiques**

#### **3-1. La Charte d'éco-responsabilité du groupe La Poste**

La charte d'éco-responsabilité nationale de La Poste a été déclinée auprès de 5 400 postiers de Champagne-Ardenne. Il s'agit pour le personnel d'adopter 18 gestes simples sur son lieu de travail en vue de réduire la consommation d'énergie, de papier et d'eau.

Cette charte sera officiellement lancée en avril 2009. Elle sera appliquée notamment au moyen d'affichettes dans les espaces "sensibles" pour rappeler au personnel les éco-gestes à adopter.

Le groupe de travail est très intéressé par cette démarche qui prend également en compte les achats responsables. La Poste pourrait proposer son appui aux professionnels (administrations, entreprises...) pour la mise en œuvre de ce dispositif au sein de leur établissement.

D'autres institutions ont mis en place une charte d'éco-responsabilité : la Ville d'Epernay, la CPAM de Reims.

#### **3-2. La Maison économe de Grande Synthe.**

La Ville de Grande-Synthe (Nord) a lancé l'étude de faisabilité d'un éco quartier. Après visite du Bedzed de Sutton, premier éco quartier dans la banlieue sud de Londres, elle a fait l'acquisition d'un prototype d'habitat à très haute performance énergétique. Cette éco maison, construite en entrée de ville, fait figure de laboratoire pour le futur éco quartier. Combinant divers procédés pour réduire la facture énergétique, elle permet de sensibiliser les habitants à ce nouveau type d'habitat.

#### **3-3. La maison bioclimatique de Château-Gontier**

La maison bioclimatique a été construite par le Comité interprofessionnel du bâtiment.

Le groupe de travail retient le principe d'une maison point-service à Châlons-en-Champagne pour sensibiliser les habitants aux gestes éco-responsables et les informer sur les aides publiques.

### **3-4. Le carbomètre**

Le carbomètre est distribué à chaque locataire pour leur permettre de mesurer l'impact écologique de leur logement.

## **4. Sensibilisation des habitants par type de public**

S'agissant de l'école, l'éducation au développement durable (EDD) figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement y sont formés et l'intègrent dans le fonctionnement des établissements.

Sept enseignants font partie, à Châlons-en-Champagne, de ce programme EDD51. Plusieurs types d'animations sont organisés régulièrement à destination des scolaires (primaires et collèges), avec les parents et les personnels de service : goûters avec sensibilisation aux déchets, création de potagers, etc.

Le groupe retient la proposition de mettre en place une démarche globale au sein des écoles de l'agglomération, en partenariat avec l'Inspection académique, à la rentrée 2009-2010. Il convient de réfléchir à la façon de sensibiliser les lycéens, pour lesquels aucune action n'a été menée à ce jour. Monsieur SEUBE, chargé de mission à l'inspection académique, en charge des lycées et collèges, sera contacté et invité à participer à la réunion du sous-groupe.

## **5. Calendrier des prochaines séances du Groupe 6**

La prochaine séance se tiendra le jeudi 22 janvier 2009, à 18h.

**Christophe PELTIER,  
Président du groupe  
"Information et Sensibilisation"**



Pièces jointes:      Présentation de l'éco maison de Grande Synthe  
                                 Présentation Charte Entreprise Eco-citoyenne  
                                 Bilan des actions de la Communauté d'Agglomération